

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Nord - Pas-de-Calais - Picardie  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Nord

**Décision n° 10561 du 18 avril 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord**

NOR : INTJ1709436S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais - Picardie et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 35473 du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (NOR : INTJ1630353S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mai 2017 :

**Egron Sylvain** NIGEND : 311 133 NLS : 8 092 213

**Grifo Jean-Mikaël** NIGEND : 216 125 NLS : 8 069 854

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 avril 2017.

*Le général de corps d'armée, commandant la région  
de gendarmerie de Nord - Pas-de-Calais - Picardie  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord,*

J. HÉBRARD